


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM

SÉANCE DU 21 MARS 2026

Date de la convocation Le 17 mars 2026	
	
EFFECTIF LEGAL :	23
EFFECTIF EN EXERCICE :	23
EFFECTIF VOTANT :	22

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à onze heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à l'espace Masselot, sous la présidence Francis Van Laethem, doyen d'âge de l'assemblée,

Etaient présents Vincent DUCOURAU, Marie Claude FICHELLE, Thierry WIDHEN, Sophie HAUTCOEUR, Antoine TRICOIT, Eugénie CATTOEN, Guillaume LIETARD, Ghyslaine OUDAERT, Louis FEDERICO, Sandrine LAURENCE, Francis VAN LAETHEM, Graziella TRAPASSO, Allison DIDDEN, Lionel PUJOL, Natacha DENUÉ, Philippe BOITELLE, Amandine DE BOIS, Mickaël CAPILLIEZ, Ingrid PREVOST, François INGOUF, Julie CAUDRELIER, Thibault LACRAMPE

Etaient absents : Etienne VASSEUR

Ont donné pouvoir : /

Quorum : Oui

Secrétaire de séance : Eugénie CATTOEN

OBJET : Election au poste de Maire

Numéro de la délibération : CM2603-D02

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-1 à L.2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Eugénie CATTOEN, désignée secrétaire de séance, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal.

Monsieur Francis VAN LAETHEM, président de séance, a rappelé les dispositions relatives au vote puis a procédé à un appel de candidatures et a ouvert le scrutin conformément à l'article L.2122-8 du CGCT. *(La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal).*

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne prévue à cet effet.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 22

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

M. DUCOURAU Vincent : 22 voix

M. DUCOURAU Vincent, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé(e) maire et immédiatement installé(e) dans ses fonctions.



Eugénie CATTOEN
Secrétaire de séance

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et
an ci-dessus mentionné,

Vincent DUCOURAU
Maire de Capinghem



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 28 MAR. 2026